

L'ITALIE AU CROISEMENT DES RAPPORTS EURO-MAGHRÉBINS : LE CAS TUNISIEN

Michele BRONDINO

Dans l'imaginaire euro-maghrébin, la France reste le point de repère fondamental mais l'émergence de la partie méditerranéenne de la CEE offre la possibilité d'autres perspectives. L'Italie et l'Espagne se présentent comme une nouvelle composante au croisement des rapports entre les deux entités. Nous analyserons les données de la présence italienne et leur poids dans l'imaginaire tunisien : dans une dimension géo-politique d'abord, historique ensuite, et enfin dans la pratique socio-culturelle actuelle où se mesure l'altérité. Quelques observations sur l'incidence de la connotation du terme « maghrébin » dans l'imaginaire italien d'aujourd'hui nous aiderons à compléter le tableau.

LA DIMENSION GÉO-POLITIQUE

Le ministre des Affaires étrangères italien G. de Michelis, dans une récente analyse de la Méditerranée vue comme synonyme des relations entre l'Europe Occidentale et le Monde Arabe, affirmait qu'« aujourd'hui la géographie l'emporte à nouveau sur l'idéologie » (1). Cette remarque, qui se place bien sûr dans le contexte de l'effondrement des régimes de l'Est avec ses inquiétantes retombées quant au nouvel ordre européen et méditerranéen, nous mène au cœur du problème car l'altérité, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, a avant tout une dimension géo-politique. Au moment où l'Europe non seulement se solidifie mais aussi déclare son intention « naturelle », sur le plan géographique et civilisationnel, d'accueillir les nouvelles démocraties de l'Est, le Maghreb s'inquiète et se demande si la Méditerranée sera la nouvelle frontière de demain (2). Les pays de l'Europe du Sud comme l'Italie (depuis septembre 1990) et bientôt l'Espagne introduisent le visa pour les Maghrébins au moment où ils le suppriment pour les pays de l'Europe Orientale : le besoin de redéfinir l'altérité se fait donc plus pressant. Témoins en sont les innombrables séminaires, colloques, conférences, débats qui, durant l'année 1990 au Maghreb, se sont interrogés sur les conséquences des mutations politiques à l'Est. Tandis que l'Europe du Nord, après la réunification de l'Allemagne, se soucie surtout de renforcer le front Est (par une

(1) G. DE MICHELIS - Si specchia nel Mediterraneo il rapporto Nord-Sud. - in *Cooperazione*, XV, n° 94, 1990, p. 28. Cf. BRONDINO (M.), Evolution des relations italo-maghrébines dans les années quatre-vingt, in *Le Maghreb en mutation*, Tunis, Alif, sous presse.

(2) Cf. La presse maghrébine de la période.

ouverture mais aussi par une politique de coopération qui puisse endiguer le flux éventuel d'une émigration incontrôlable), l'Europe méridionale se doit de rassurer la rive sud de la Méditerranée, surtout après les retombées négatives de la crise du Golfe.

Ceci n'est pas nouveau. Dans les années 80, la France, l'Italie et l'Espagne, avaient déjà pris conscience d'une inéluctable interdépendance entre les deux rives et avaient proposé tour à tour de nouvelles stratégies accueillies avec extrême prudence par les autres membres de la CEE (3).

Rappelons l'idée française d'une concertation de la Méditerranée Occidentale avancée par le Président Mitterrand en 1983 et relancée en 1988 à travers les Forums de la Méditerranée (4), conversations auxquelles participaient les quatre pays méditerranéens de la CEE, les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et Malte. Convaincus de la validité de cette coopération subrégionale qui concerne directement les quatre pays méditerranéens et ceux de l'UMA, l'Italie, appuyée par l'Espagne, a avancé de nouvelles propositions à partir de la réunion des représentants officiels tenue à Rome les 21 et 22 mars 1990 : la création d'une banque de développement de la Méditerranée et la convocation d'une nouvelle Conférence d'Helsinki pour la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (CSCM) afin d'apporter des solutions globales aux graves problèmes de l'aire méditerranéenne, surtout dans sa partie orientale (5). De son côté le Maghreb, à travers l'UMA, essaie de se préparer par une réponse unitaire au défi européen de 93, mais là aussi avec un décalage au niveau de l'identité : entre le Maghreb côtier et un Maghreb profond, un Maghreb des villes et un Maghreb rural, une identité maghrébine et méditerranéenne ou essentiellement arabe.

Le sous-ensemble de la Méditerranée Occidentale semble vouloir se démarquer, sur le plan géo-politique, des plus grands ensembles régionaux. La guerre du Golfe l'a violemment ébranlé mais, de part et d'autre, la conscience de cette déchirure semble déjà contenir la volonté de préserver ou de reconstruire le cercle d'une potentielle entente qui avait pris forme autour de la Méditerranée Occidentale. C'est dans ce cadre surtout qu'il faut considérer les rapports euro-maghrébins ; dans ce cadre, l'Italie et la Tunisie sont les deux pointes avancées des deux continents en Méditerranée : la Tunisie déclare depuis toujours sa vocation de lien entre Orient et Occident, l'Italie depuis son unité a fait de la politique méditerranéenne un trait caractéristique de sa politique étrangère (6) et a affirmé sa capacité d'intégration des

(3) Cf. HACHICHE (A.) - La CEE et le Maghreb - Double modèle d'intégration régionale et de coopération Nord-Sud, in *Etudes Internationales* (7), juin 1983, pp. 11-39 ; ETIENNE (B.) - Maghreb et CEE, in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS, 1969 ; *La politique méditerranéenne de la CEE*, Actes du Colloque international de Naples, 28-29 mars 1980, Naples, Editoriale Scientifica, 1981.

(4) Marseille (1988) et Tanger (1989).

(5) Cette proposition a été formellement présentée par l'Italie à la CSCE à Palma di Maiorca le 24 sept. 1990. cf. AGO (P.E.) - Un forum per stringere i legami tra i paesi dell'area, in « *Cooperazione* », *op. cit.*, pp. 30-32.

(6) Cf. AGO (P.E.) - La politica estera italiana nel Mediterraneo, in « *La Comunità Internazionale* », vol. XLII, 2° trim., 1987 ; DONISI (P.G.) - La politica araba dell'Italia, in *Auraq*, vol. X, 1989 ; RAGIONIERI (E.) - Storia d'Italia, vol. IV, Torino, Einaudi, 1976, voir chap. sur la politique étrangère ; MOLA (A.A.) - *L'imperialismo italiano, la politica estera dall'unità al fascismo*, Roma, 1980.

pays de l'Europe du Sud dans un projet méditerranéen. Le pivot de cette approche italienne est sa stratégie de coopération au développement basée sur l'interdépendance, une stratégie qui s'est affinée avec le temps et qui a défini ses objectifs, effectuant un saut qualitatif évident avec la promulgation de la loi de 1987 sur la coopération (7). Par là même l'Italie s'impose peu à peu comme une interlocutrice alternative à la France qui donne lieu à une évolution de l'imaginaire euro-maghrébin où la France garde sa position de référent principal mais où viennent se greffer de nouvelles données qui s'entrecroisent et modifient le sens de l'altérité.

Sur le plan de l'identité, de la perception de l'autre, de l'Italie en particulier, la géographie veut reprendre ses droits ; les deux rives ont conscience des distances : 89 % des vols à l'aéroport de Tunis sont en direction de l'Europe ; Palerme est à 30 minutes, Rome à une heure, Milan à une heure et demie ; d'ailleurs, de la géographie à la politique, de l'économie à l'imaginaire, les distances sont respectées et reflètent la perception de chacun : Palerme prétend détenir la meilleure recette de couscous tandis que Milan ne cesse de revendiquer sa qualité de métropole de l'Europe Centrale. Pour évaluer le poids de cette réalité géo-politique dans les rapports euro-maghrébins et l'incidence de la présence italienne, un recours à l'histoire est indispensable.

LA DIMENSION HISTORIQUE

Il n'est pas excessif de remonter aux Phéniciens, aux Romains, aux Vandales, aux Byzantins, et aux Arabes pour montrer que de tout temps le Maghreb et la Tunisie, en particulier, ont été marqués par le cycle continu du passage d'une civilisation occidentale à une civilisation orientale. Les multiples facettes de la personnalité maghrébine, sa double identité arabo-musulmane et méditerranéenne, coïncident d'ailleurs avec les strates géo-historiques des civilisations qui s'y sont succédées. Une récente enquête du CEDODEC (Centre d'Etude et de Documentation sur le Développement Culturel du ministère des Affaires culturelles à Tunis) (8) révèle que 11 % des tunisiens se perçoivent comme maghrébins avant tout, parmi lesquels 5 % se perçoivent comme africains et 6 % comme méditerranéens affirmant volontiers un sentiment d'appartenance multiculturelle, tandis que le reste, l'immense majorité, se perçoit arabe d'abord. Les premiers appartiennent aux couches nanties, instruites et citadines de la population, les autres aux couches démunies de la société, aux ruraux surtout, aux habitants de deux régions essentiellement, Kairouan et Kasserine. Même si plus des 3/4 de la population se déclare arabe d'abord, à travers le discours politique et religieux surtout, et est donc tentée de percevoir leur altérité par rapport à l'Occident d'une manière plus radicale, il existe un imaginaire méditerranéen, ignorant ses propres origines, ignorant que la civilisation arabe, dans le Maghreb côtier, s'est installée sur un substrat méditerranéen. La meilleure illustration

(7) Cf. Documenti - Politica di cooperazione allo sviluppo, in *Rivista di studi politici internazionali*, janvier-mars 1988.

(8) TLILI (R.) - Identité et pratiques culturelles en Tunisie, in *Actes du Colloque sur Les pratiques culturelles en Méditerranée*. Hammamet 16-20 oct. 1990, sous presse.

en est certainement la structure de la famille patriarcale ; le gynécée est d'abord gréco-romain ; le voile, la virginité appartiennent à la dimension méditerranéenne. A une époque plus récente la France, au moment de la colonisation, a trouvé au Maghreb, le Maghreb côtier toujours, un terrain déjà largement européenisé. Pour ne citer que quelques exemples caractéristiques de la société tunisienne au moment de l'arrivée de la France, rappelons que la langue du commerce était la « lingua franca » (c'est-à-dire pratiquement l'italien), que l'ameublement, le décor, les tissus, la vie et la langue à la cour du Bey, le goût en général étaient italiens originaires de Livourne (9). Au début du XIX^e siècle déjà la communauté italienne représentait le groupe le plus consistant parmi la population européenne à Tunis. L'arrivée de différentes vagues de réfugiés et d'exilés politiques, après les mouvements révolutionnaires dans divers états de la péninsule italienne, avait constitué un apport de poids dans le développement économique et socio-culturel tunisien. Cette émigration politique était en effet constituée en majorité d'intellectuels, de militaires et de techniciens appartenant à la bourgeoisie italienne qui, ayant fui leurs gouvernements réactionnaires, mirent, dès qu'ils débarquèrent en Tunisie, leur enthousiasme réformateur au service du pays en ouvrant des écoles, des théâtres, des imprimeries, des maisons d'éditions. Parmi les signes les plus tangibles de la présence imposante de la communauté italienne, la langue occupe une place de premier ordre car « l'italien était alors, sur les côtes de l'Afrique du Nord, la langue des affaires, de la navigation, de la diplomatie » (10), la langue véhiculaire interethnique des différentes classes sociales que « l'on parlait partout, de la place à la Cour » (11). L'italien donc, deuxième langue à la cour du Bey qui en avait une bonne maîtrise, resta la langue véhiculaire des rapports officiels avec les Etats étrangers et dans les actes légaux, jusqu'au-delà des années 1850. D'autre part un réseau de liens de parenté qui s'était imposé à travers les épouses italiennes des Beys (les trois Beys de 1835 à 1859 eurent des épouses italiennes) avec toutes les retombées qui implique cette « musàahara » dans les groupes sociaux, avait favorisé ce brassage linguistique et civilisationnel. En effet, au cours d'une recherche sur la presse en langue italienne en Tunisie, nous avons recensé, de 1838 à nos jours, plus de cent titres de journaux en langue italienne (12). Il en résulte que le premier journal publié en Tunisie était en langue italienne : « Il Giornale di Tunisi e di Cartagine ». A cela vint s'ajouter, à partir de la fin du XIX^e siècle, l'afflux d'une communauté italienne très pauvre, émigrée de Sicile et de Sardaigne surtout, et qui a entretenu avec

(9) Parmi les nombreux travaux à ce sujet on peut citer : GALICCO (A.) - *Tunisi, i Berberi e l'Italia nei secoli*, Ancona, La Lucerna, 1928 ; LEONE (E. de) - *La colonizzazione dell'Africa del Nord* (Algeria, Tunisia, marocco, Libia), Padova, CEDAM, 1957 ; PIANO (L. DEL.) - *La penetrazione italiana in Tunisia (1861-1881)*, Padova, CEDAM, 1964 ; JULIEN (Ch. A.) - *La question italienne en Tunisie (1868-1938)*, Paris, ed. Jouve, 1939 ; GANIAGE (J.) - *Les origines du protectorat français en Tunisie (1861-1881)*, Paris, PUF, 1959 ; TRIULZI (A.) - *Italian-speaking Communities in Early Nineteenth Century Tunis*, in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* (9), 1971, pp. 153-184.

(10) GALICCO (A.) - *op. cit.*, p. 218.

(11) *Idem*, p. 231.

(12) BRONDINO (M.) - *Periodici in lingua italiana editi in Tunisia (1838-1988)*, Università di Pavia, ed. Finzi, Tunis, 1990.

la population tunisienne des rapports extrêmement étroits, partageant une vie communautaire qui reste le signe d'une souplesse civilisationnelle méditerranéenne, très caractéristique de la Tunisie et des autres pays maghrébins côtiers (13). Avec le protectorat français, la résorption de cette encombrante communauté va être effectuée d'abord grâce à la liquidation des élites italiennes et notamment la fermeture des imprimeries, des écoles, des associations culturelles, la suppression des titres et diplômes italiens, etc, puis à travers une politique de naturalisation et enfin, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, par la liquidation définitive de la « question italienne » (14). Le sort de la langue italienne en Tunisie reflète celui de la communauté italienne au cours des différentes phases de son histoire : langue véhiculaire « de la place à la Cour » dans la Tunisie beylicale ; langue identitaire avant et pendant l'occupation française, expression de l'unité de la patrie ; langue de résistance en opposition à la politique de naturalisation durant le protectorat ; langue du nationalisme triomphant durant la période fasciste ; langue du repli sur soi et de l'intimité familiale seulement après la défaite de la Deuxième Guerre mondiale ; et à nouveau aujourd'hui langue de communication et d'échange ouverte au monde extérieur.

La colonisation française, après avoir étouffé l'expression des autres cultures européennes, a bien sûr imposé ses contraintes, la langue d'abord, qui est restée aujourd'hui le moyen de communication avec l'Europe. A elle seule cependant, la colonisation ne suffit pas à expliquer l'énorme ascendant de l'image française en Tunisie : la France s'est installée aussi en Indochine et en Afrique noire sans obtenir le même résultat. C'est bien parce qu'au Maghreb, et en Tunisie en particulier, elle s'est installée sur un incontestable substrat méditerranéen et européen de dimension géographique et historique. Que reste-t-il aujourd'hui de cette présence et comment l'Europe, la France et l'Italie se croisent-elles dans l'imaginaire tunisien ? C'est ce que nous avons essayé de saisir à travers la pratique culturelle, en tant que chercheur proche des opérateurs culturels italiens au Maghreb, travaillant depuis de nombreuses années au contact quotidien des milieux socio-culturels maghrébins.

LA DIMENSION SOCIO-CULTURELLE

Pour la population non acculturée, l'image de l'Europe ne correspond à une réalité ni géographique ni conceptuelle ; la perception de l'Europe, outre la définition spontanée de « roumi », reste très compartimentée et liée au passé récent et aux rapports actuels : la Hollande, par exemple, n'a pratiquement pas de connotation. La France est à la fois l'entité colonisatrice et l'image du bien-être, l'Italie est une présence alternative à la France perçue

(13) Cf. PASOTTI (N.) - *Italiani e Italia in Tunisia. Dalle origini al 1970*, Roma, Finzi, 1970 ; RAINERO (R.) - *La rivendicazione fascista sulla Tunisia*, Milano, Marzorati, 1980 ; TRIULZI (A.) - *op. cit.*

(14) Cf. Notes documentaires du 6 avril 1945, La question des Italiens de Tunisie, Fonds de la Résidence, série 14, carton 1799, fol. 60-70 ; et rapport du Général Mast du 18-6-1945 sur le règlement de la question italienne, Fonds de la Résidence, série 14, carton 1799, fol. 43-53.

sans méfiance et sans antagonisme (15). Pour les catégories possédant un certain niveau d'instruction et pour les intellectuels, l'Europe est vue essentiellement à travers la France qui reste un prototype pratiquement inébranlé même si le refus de l'entité coloniale et le discours officiel avancent constamment la nécessité d'une prise de distance par rapport à l'emprise française et d'une diversification de l'horizon culturel (voir la récente introduction des autres langues européennes dans les lycées depuis 1989).

Ce sont là les traits généraux d'une perception de l'autre qu'il faut préciser à travers l'analyse des multiples facteurs qui l'alimentent. Une tentative de classification de ces facteurs nous amène à distinguer plusieurs foyers de diffusion et de connaissance : la langue, les mass media. Même si effectivement la présence de la langue française en Tunisie et au Maghreb continue à subir une baisse qualitative mais non quantitative par rapport aux chiffres de l'indépendance, elle est parlée par 40 % environ de la population avec un énorme décalage entre villes et campagnes et entre classes sociales (53,2 % dans les villes de 26,8 % dans les campagnes) (16). Elle reste la langue des cadres supérieurs et moyens et en général l'instrument d'accès à la connaissance et donc au pouvoir. Mis à part le français, langue véhiculaire, l'italien se distingue très nettement des autres langues européennes car sa diffusion est liée beaucoup moins à l'enseignement (17) qu'aux antécédents géo-historiques et à la présence des mass media italiens, RAI UNO en particulier qui a initié deux générations de jeunes tunisiens à la langue, proposant ses valeurs et ses comportements italiens et européens (18). La France a d'ailleurs réagi à cette pénétration de l'italien à travers la télévision demandant elle aussi la diffusion d'une chaîne française ; ce n'est qu'en 1989, après la visite du Président Mitterrand que les autorités tunisiennes autorisèrent la retransmission des programmes d'Antenne 2 (19). De larges catégories sociales comprennent donc et, dans une moindre mesure, parlent l'italien : les petits commerçants, les pêcheurs, de nombreux artisans dans les secteurs traditionnellement italiens (si bien qu'à Tunis et dans certaines villes de la côte on peut faire tranquillement ses courses en italien) ; les personnes âgées qui ont côtoyé la colonie italienne jusqu'à l'indépendance dans les mêmes quartiers et sur les mêmes lieux de travail ; un nombre considérable de personnes ayant eu dans leur famille à la suite d'un mariage mixte, une femme d'origine italienne (le phénomène était beaucoup plus fré-

(15) La guerre du Golfe a malheureusement entamé cette approche mais il est encore trop tôt pour en évaluer les réelles retombées.

(16) PERRIN (G.) - État et perspectives de la Francophonie dans le monde, in « Mondes et Cultures », Colloque 20-21 février 1989, Paris, t. XLIX, n° spécial, pp. 59-79.

(17) Les centres d'enseignement de la langue italienne avant l'introduction de l'italien dans les lycées en 1989 étaient : au niveau universitaire, l'Institut Bourguiba de Langues Vivantes, la Faculté des Lettres et la Faculté des Sciences Humaines et Sociales ; le Centre Culturel Italien et la Société Dante Alighieri pour le public.

(18) Les programmes de RAI UNO sont retransmis depuis 1960 et l'accord officiel de diffusion intégrale sur l'ensemble du territoire tunisien a été signé le 7 déc. 1984, cf. Accord entre l'Italie et la Tunisie pour l'extension de la diffusion des programmes de la première chaîne de la télévision italienne en Tunisie, in *Gazzetta Ufficiale* (36), 13-2-1986.

(19) Cf. L'analyse et le programme présentés par A. DECAUX, Ministre de la francophonie, dans son article, Une télévision planétaire. *Le Monde* 13/12/1990 ; voir aussi la presse tunisienne de juin 1989.

quent avant et pendant la colonisation); les enfants, les adolescents et les jeunes générations des régions côtières qui depuis les années 60 ont grandi en regardant RAI UNO et les autres chaînes italiennes que l'on peut capter dans les régions côtières et qui venaient combler le vide laissé par la télévision tunisienne avec des programmes rébarbatifs et les énormes lacunes de l'information; enfin les Tunisiens, possédant tous un certain niveau d'instruction et quasiment tous francophones qui se sont inscrits aux cours de langue italienne organisés par les différentes associations culturelles, ceux qui depuis 1989 suivent les cours d'italien pour arabophones diffusés par la radio-télévision tunisienne, ceux qui écoutent l'heure quotidienne d'émission radiophonique en italien (ce qui n'est pas permis aux autres langues, sauf le français bien sûr).

Il faut cependant remarquer qu'à cette diffusion de l'italien en grande partie liée à la contingence, ne correspond pas à un effort organique de la part de l'Italie. En effet, il n'a été effectué jusqu'à présent aucune analyse capable de fournir des données statistiques, ni sur la situation de la langue et de la culture italiennes, ni sur l'impact des mass media italiens, RAI UNO surtout (20). En 1986 seulement, le ministère des Affaires étrangères italien a demandé à l'Istituto dell' Enciclopedia Italiana de faire une enquête sur la diffusion et l'apprentissage de la langue italienne dans le monde (21). Ce n'est que récemment, dans le cadre d'une nouvelle politique de coopération au développement, que l'Italie prend en considération la diffusion de la langue italienne comme moyen de communication, d'échange culturel non seulement avec la communauté italienne présente en Tunisie mais surtout avec les Maghrébins. Il s'agit cependant d'initiatives approximatives qui ne sont pas coordonnées par un dessein structuré à longue échéance et dont l'improvisation a le mérite de répondre avec souplesse aux expectatives exprimées par les Maghrébins, mais dont ni les objectifs ni les moyens ne sont encore clairement définis (22).

Cependant la connaissance de l'italien, malgré sa remarquable diffusion dans les milieux citadins, n'est pas ciblée, son emploi reste occasionnel et s'impose rarement comme instrument de communication indispensable: il a donc perdu le statut de langue véhiculaire qu'il avait avant la colonisation, ce qui le situe dans une position de langue subalterne, tributaire d'ailleurs du français puisque la plupart des méthodes d'enseignement s'adressent aux

(20) Sauf quelques analyses d'ensemble comme celle de S. FINZI, *L'evoluzione dell'insegnamento della lingua italiana in Tunisia dall'800 ad oggi, con particolare riferimento alla storia della Società « Dante Alighieri »*, suppl.n.1/1988, de *Il Corriere di Tunisi*; le Centro Studi per i Popoli Extraeuropei de l'Université de Pavie en collaboration avec l'Université de Tunis I vient d'entamer deux programmes de recherches concernant « L'impact de RAI UNO sur la société tunisienne » et « la diffusion et la divulgation de la langue italienne en Tunisie de 1892 à nos jours ».

(21) Les résultats ont été publiés dans le volume *La lingua italiana nel mondo. Indagini sulle motivazioni allo studio dell'italiano*, a cura di I. BALDELLI, Roma, Istituto Enciclopedia Italiana, 1987; cf. I. BALDELLI, *Le sorti della lingua italiana oggi nel mondo*, in *Il Veltro*, XXXIII, 1-2, 1989, pp. 61-69; précédées par *Indagine sulle motivazioni all'apprendimento della lingua italiana nel mondo*, (ouvrage collectif), Roma, MAE, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1982.

(22) Il faut cependant remarquer qu'à l'ouverture réelle de la nouvelle politique de coopération italienne (cf. Documenti - *Politica italiana di cooperazione allo sviluppo, op. cit.*) ne correspond pas dans ce domaine une efficace sélection des moyens en hommes: une rigoureuse sélection du personnel compétent fait défaut et les réalisations concrètes sont donc très approximatives.

francophones. A travers la langue, la culture toute entière acquiert une position marginale et n'est pensée qu'à travers les repères français ; un exemple frappant est celui des difficultés du tunisien acculturé dans l'approche du livre italien : la difficulté n'est pas de nature linguistique mais plutôt structurelle, car il y recherche inconsciemment l'archétype de la pensée cartésienne dont la séquence logique doit obligatoirement apparaître sous la forme d'un plan explicite avec ses différentes parties (I, A, a, b, etc...). Le moyen d'expression, disait Mc Luhan, c'est déjà le message, et ce n'est que très rarement, lorsque le lecteur réussit à saisir que derrière chaque forme se cache une structure de la pensée, qu'il y a un véritable enrichissement culturel et la perception d'une réelle capacité multiculturelle. Un autre exemple frappant qui situe parfaitement la position des deux cultures dans l'imaginaire tunisien : il nous arrive de trouver parmi les étudiants, de plus en plus nombreux, qui désirent aller faire leurs études en Italie, quelque candidat mal informé qui s'étonne à l'idée de ne pouvoir y suivre des études en français : en somme la culture, pour la plupart, même si c'est inconsciemment, ne peut passer qu'à travers le français. La formation scolaire francophone, de générations entières de Tunisiens, dépasse donc largement la connaissance du français en tant que moyen de communication, elle creuse le sillon d'une dépendance culturelle, souvent comblée, mais pas toujours, par l'ouverture d'un nouvel horizon culturel. Alors, quand et pourquoi parler italien ? On parle « nécessairement » italien dans de rares occasions : aux touristes qui n'ont pas le choix, aux spécialistes ou aux hommes d'affaires pour qui l'italien est le premier instrument de travail (la plupart des archéologues, des spécialistes de civilisations anciennes, des artistes, des agents de commerce, etc...). En vérité le passage à l'italien n'est pas lié au fonctionnel, c'est un trait de sympathie et parfois de libération : cela signifie d'abord pour le tunisien se sentir à égalité, être à deux dans une position d'étranger par rapport au français, pouvoir instaurer un rapport sans passer par le français.

L'impact de l'émigration

Les multiples liens dérivant de l'émigration viennent renforcer cette position et constituent le point d'ancrage le plus profond de l'imaginaire euro-maghrébin (23). Quand Fernand Braudel écrivait que « la Méditerranée n'a d'unité que par le mouvement des hommes, les liaisons qu'il implique, par les routes qui le conduisent » (24), il avait relevé que la Méditerranée est un des plus grands bassins où le phénomène migratoire a toujours joué un rôle essentiel ; une réalité confirmée aujourd'hui encore, à grande échelle, mais en sens inverse par rapport aux mouvements migratoires traditionnels, surtout en ce qui concerne l'Espagne et l'Italie, la Grèce et le Portugal dans

(23) Parmi l'abondante bibliographie à ce sujet, voici les études les plus récentes : *Abitare il pianeta*, (ouvrage collectif), Torino, ed. Fondazione Giovanni Agnelli, 1989 ; Italia, Europa e nuove immigrazioni per l'estero, in particolare verso l'Italia dei paesi dell'Africa mediterranea, in *La demografia dell'Africa mediterranea*, a cura di L. Di COMITE, Napoli, CNR, 1987 ; F. PITTAU - L'immigrazione musulmana e il confronto sociale, giuridico e religioso con l'Islam in *Affari sociali internazionali*, XVII, (4), 1990 ; PARIS (R.) - L'Italia fuori d'Italia, in *Storia d'Italia dall'unità a oggi*, Torino, Einaudi, vol 4, T.1.

(24) BRAUDEL (F.) - *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin 1966, T.1, p. 253.

une moindre mesure. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail, entre les différences de revenus, est sans doute la condition primordiale de l'émigration, mais s'y ajoutent d'autres facteurs, aussi déterminants que significatifs, tels que « la connaissance qui lie historiquement les pays d'origine et les pays d'accueil, les réseaux de contact que les communautés émigrées conservent avec leur pays d'origine et enfin les accords bilatéraux ou multilatéraux sur la circulation des travailleurs. C'est en vertu de ces facteurs que les courants migratoires vers l'Europe attirent surtout les populations du Maghreb » (25). Contrairement à la France, l'Italie et l'Espagne, pays de forte émigration, se sont transformés, récemment seulement, en pays d'immigration avec une importante composante nord-africaine, ce qui les a obligés, dans les années quatre-vingt pour la première fois, à s'interroger sur les problèmes socio-culturels que pose la présence de différents groupes ethniques, et à débattre des premières lois pour régler les flux migratoires ainsi que des premières mesures d'intégration sociale dans l'éventuelle perspective d'évolution vers une forme de société multiethnique et multiculturelle. Cette nouvelle donne en Méditerranée ne comporte pas les mêmes retombées sur l'imaginaire franco-tunisien que sur celui italo-tunisien, car l'altérité y est perçue selon une approche différente. Il serait d'ailleurs intéressant d'analyser le même phénomène concernant le Maroc et l'Espagne.

L'attraction de la France, outre les liens civilisationnels dérivés de la colonisation, des rapports économiques et du langage, se base essentiellement sur l'existence de réseaux déjà établis qui assurent au nouvel émigré son intégration dans la société française à travers la famille, les amis, les compatriotes installés en France. La notion de réseaux est fondamentale car ceux-ci constituent un tissu d'accueil indispensable et alimentent à distance l'imaginaire maghrébin. Ceci est évident pour l'émigration prolétaire, mais plus encore pour les milieux artistiques ou intellectuels ; dans l'édition ou la recherche par exemple, les Maghrébins ont très peu de chance de s'introduire dans les autres pays d'Europe en l'absence de filières préétablies ; la preuve en est que le nombre d'expulsions de l'Espagne et de l'Italie (même après l'instauration du visa) est bien supérieur à celui de la France, malgré l'important écart numérique.

En somme les Tunisiens installés en France font beaucoup plus pour la diffusion de la culture française que tous les centres culturels réunis. Dans la plupart des cas donc, le Tunisien qui décide de partir en Italie n'avait pas les attaches nécessaires en France. Quelquefois il est vrai, il a choisi l'Italie parce qu'il a été déçu par la France ou en raison d'une prise de position idéo-politique, ou bien encore il s'agit là de spécialistes de haut niveau (3e cycle et plus), dans le but d'effectuer une recherche ou une spécialisation particulière qui ne peut se faire qu'en Italie.

C'est là l'exception, même si la position de l'Italie est en pleine évolution. Depuis les années 70 le courant s'est inversé : l'Italie n'est plus le traditionnel pays d'émigration mais elle est devenue pays d'accueil de masses

(25) RETTAROLI (R.) - *Migrazioni e politiche migratorie in Le risorse umane del Mediterraneo*, a cura di M. L. BACCI e F. M. VERONESI, Bologna, Il Mulino, 1990, p. 283.

d'immigrants, clandestins surtout, originaires des pays en voie de développement, s'élevant au nombre d'un million et demi environ, dont 20 à 30 % sont des Maghrébins concentrés surtout dans les régions maritimes et agricoles du sud et plus récemment dans les pôles industriels (26). A de rares exceptions près (27), les communautés d'émigrés installées en Italie ne sont cependant ni assez nombreuses ni assez organisées pour se constituer déjà en réseaux efficaces, car elles n'étaient pourvues que de connaissances rudimentaires et imprécises sur le pays. Alors que l'imaginaire franco-maghrébin constitue un ensemble de référents très dense, la perception de l'autre qui dérive du tissu d'échanges migratoires entre l'Italie et le Maghreb est encore assez floue, même si elle est destinée à une rapide évolution vue l'intensification des rapports actuels. L'imaginaire italo-maghrébin n'a aujourd'hui ni l'épaisseur ni l'unité de son correspondant français. Récemment, l'introduction d'un texte français intitulé « Les Mohammed » dans un manuel scolaire tunisien vient de susciter une vive tension et de poser à nouveau à l'opinion publique le problème de l'altérité ; ce texte présente, à travers les yeux d'un enfant français, la perception du Maghrébin en France : « (...) le monde change dit mon père. Un Mohamed, maintenant, n'apprend plus le français. Il veut qu'on lui parle arabe. Et l'arabe, mon père a fini par le baragouiner. Il en sait assez pour commander ses Mohamed » (28). Cette observation sous-entend, au-delà d'un sens de l'altérité qui semble se creuser, une connaissance de l'autre qui va jusqu'à distinguer l'évolution complexe des comportements respectifs, une telle densité de l'imaginaire n'est pas pensable dans les rapports italo-maghrébins : de part et d'autre, en Italie surtout, les référents sont pauvres ; dans les régions méridionales ils existent, et une production scientifique témoigne de leur densité historique et civilisationnelle (29), mais le décalage social et culturel contraste avec la perception des liens civilisationnels communs ; ces référents sont pratiquement inexistantes dans l'Italie du centre et du nord où un Maghrébin rencontrera rarement un Italien sachant un mot d'arabe, aura bien du mal à trouver les ingrédients pour se faire un couscous et se découvrira la plus totale méconnaissance de l'autre quant aux pratiques religieuses, en parlant de ramadhan par exemple (sauf pour quelque employeur averti). L'ignorance généralisée en ce qui concerne le Maghreb est évidente dans l'emploi péjoratif du terme « marocchino » pour indiquer toute personne originaire de l'Afrique du Nord. En ou-

(26) Cf. BALDI (S.) - Lo sviluppo demografico nel Mediterraneo: problemi economico-sociali legati alla situazione dei paesi del Nord Africa in *Affari sociali internazionali*, XVIII (3), 1990; CALVARUSO (C.) - L'immigration illégale en Italie in *Problèmes économiques*, Paris (2041), 23/9/1987.

(27) A Mazara del Vallo en Sicile, par exemple, vit une communauté de 6 000 Tunisiens environ où l'émigration, non plus seulement masculine mais familiale, a rendu possible la création de réseaux socio-culturels; cf. GUARRASI (V.) - Donna, emigrazione e società mediterranea. Riflessioni sull'immigrazione familiare a Mazara del Vallo, in *Dona e Società*, Atti del IV Congresso internazionale di Studi Antropologici siciliani (Palermo 25-27 nov. 1982); CUSUMANO (A.) - L'immigrazione arabe in Sicilia: storia e problemi in *La memoria*, Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia della Università di Palermo. 1 (1983), pp. 141-156; TAMALLAH (K.) - L'émigration tunisienne en Italie, in *Affari sociali internazionali* (3), 1982, pp. 533-559.

(28) DELAIS (J.) - Les Mohamed in *Lire pour comprendre*, manuel de textes français à l'usage des élèves de la 2^e année secondaire, CNP, Tunis, 1990, p. 139.

(29) Comme exemple nous citons l'ouvrage fondamental de AMARI (M.) - *Storia dei Musulmani di Sicilia*, Catania, ed. R. Prampolini, 1933-1939, p. 139.

tre, le terme s'est chargé progressivement d'apports négatifs passés, des stéréotypes populaires à ceux littéraires ou vice versa. Ainsi, dans le roman *La Ciociara* de Alberto Moravia par exemple et dans d'autres œuvres d'écrivains d'après-guerre, le « marocchino » est toujours l'individu violent et élémentaire qui vole et qui viole. D'ailleurs, la connotation du terme « marocchino » s'étend parfois aux régions du sud de l'Italie, la Sicile en particulier. Dans l'imaginaire de l'Italien du nord, le Sicilien et le Maghrébin sont identifiés comme appartenant tous deux à une autre géographie et une autre civilisation. Il confond même, nous l'avons déjà vu, Maghrébin et Marocain (« marocchino »), tant sa connaissance du Maghreb est floue. Les responsables appelés à gérer la nouvelle réalité, créée par la vague d'immigration nord-africaine, ont pris conscience de cette ignorance diffuse et organisent dans les régions de plus dense immigration, comme la région de Naples ou les zones industrielles, des cours de civilisation où les différents opérateurs, les instituteurs par exemple, apprennent les données de base de la civilisation arabo-islamique. Le Maghrébin qui arrive en Italie est donc franchement dépaycé, car la connaissance de l'autre est de part et d'autre très vague. Il se dit dépaycé mais paradoxalement plus à l'aise qu'en France : il se trouve dans une situation d'anonymat qui le libère aussi bien de la pression de ses compatriotes que du « jugement » toujours implicite des Français ; il n'a pas de compte à rendre, il n'a pas à se justifier, il peut compter sur la marge de liberté que lui laisse la méconnaissance de l'autre : voilà le fond des témoignages vivants que nous avons recueillis. Malgré des atouts considérables liés à l'histoire et à l'actuelle richesse des échanges, l'imaginaire italo-tunisien se révèle assez décevant. L'atout historique, qui a vu la langue italienne dominer au XVIII^e et XIX^e siècles « de la place à la Cour », s'est effondré avec la liquidation de la présence italienne opérée par la colonisation et avec sa progressive démission après la Deuxième Guerre mondiale (30) ; la Tunisie compte encore 38 % d'analphabètes et, parmi les intellectuels, seuls les historiens peuvent être sensibles à cette réalité historique car les autres n'ont souvent de l'Europe que l'image péjorative qu'en donnaient les manuels scolaires français du début du siècle. Cette lacune n'a été comblée ni par une réelle volonté de connaissance du côté tunisien, ni par une politique culturelle italienne systématique.

Dans sa préface à la récente publication d'un ouvrage historique sur l'Italie médiévale, l'historien Mohamed Talbi remarquait que, contrairement à l'existence d'écoles orientalistes en Europe, « L'Orient arabo-musulman, encore mal remis de sa collision avec l'Occident, n'a toujours pas compris que le vrai pouvoir est le savoir et qu'il ne peut relever le défi de la modernité et de la pérennité tant qu'il ne dispose pas des structures qui lui permettent d'analyser, d'évaluer, de juger, bref de comprendre la civilisation qui a créé cette modernité et continue de l'assumer et de l'impulser » (31). C'est là un autre facteur qui creuse le fossé de l'altérité, et qui, en ce qui concerne la sphère italo-tunisienne, est macroscopique, malgré les apparences d'une his-

(30) Cf. N. PASOTTI, *op. cit.*

(31) M. TALBI, préface à l'ouvrage de R. GUEMARA, *Les arts de la laine à Vérone aux XVI^e et XV^e siècles*, Tunis, Publ. Université de Tunis, 1987.

toire partagée et d'un intense brassage de rapports et de personnes. Cependant, un phénomène récent semble être le signe précurseur d'une nouvelle connaissance réciproque : la naissance d'une « littérature maghrébine en langue italienne ». Contrairement à la France, l'Italie jusqu'à présent s'était limitée à traduire des œuvres d'écrivains maghrébins, arabophones ou francophones. Pour la première fois, on assiste à l'écriture, directement en langue italienne, du regard de Maghrébins sur la réalité italienne contemporaine ; deux livres viennent d'être publiés : *Dove lo stato non c'è* du marocain Tahar Ben Jelloun et *Immigrati* du Tunisien Salah Methnani (32).

Ce nouveau phénomène mérite d'être souligné. Il faut avant tout remarquer que, pour la première fois, l'Italie contemporaine est racontée à travers un regard étranger qui la parcourt du sud au nord. Une initiative qui contraste avec le traditionnel « classical tour » de l'aristocratie et de la bourgeoisie européenne qui, comme Montaigne, Goethe, Byron, etc, désiraient compléter leur formation culturelle par un voyage en Italie, du nord vers le sud. Les récits de Ben Jelloun et de Methnani font l'histoire à l'envers, « à rebours » (33), et sont l'objet d'un remarquable impact culturel : il ne s'agit plus d'un regard classique appartenant à la culture européenne, mais d'un nouveau regard venant de l'autre rive de la Méditerranée, celui non pas d'un « vu' cumpra » (vendeur ambulant maghrébin), mais d'un intellectuel nord-africain qui visite l'Italie avec une nouvelle approche. Un regard inter-culturel est né, qui secoue les repères traditionnels de la culture italienne. En effet, il ne s'agit pas essentiellement dans ces œuvres du récit des difficultés d'intégration des immigrés, mais plutôt de celui des difficultés des Italiens à gérer leur propre pays. C'est le regard d'un Maghrébin qui part à la découverte de l'un des pays les plus représentatifs de la civilisation occidentale, et qui finit par y trouver une société ayant du mal à s'assumer dans sa phase de développement industriel et post-moderne. Le choc culturel consiste à s'entendre dire, dans sa propre langue, par le sud en voie de développement, que le pays gère mal son patrimoine historique et civilisationnel : un double regard s'est donc établi, entre l'identité et l'altérité chacun est désormais obligé de se définir ou, du moins, est stimulé à prendre conscience de l'autre.

Du côté italien, une politique culturelle capable de formuler des objectifs et de se donner les moyens de les réaliser, aurait pu exploiter le substrat historique et civilisationnel italien existant en Tunisie. Malheureusement, l'Italie républicaine ne s'est jamais attardée à l'élaboration d'un dessein organique de diffusion de la civilisation italienne, ni en Tunisie, ni ailleurs, mis à part les récentes initiatives de la nouvelle politique de coopération signalées ci-dessus. La politique culturelle de la France, émanation d'un Etat centralisé, a su assurer la continuité des rapports historiques quand ils existaient et combler les vides là où cela était nécessaire. La présence de la presse française en Tunisie par exemple, constitue un lien direct du pays

(32) BEN JELLOUN (avec la collaboration de Egi Voltterrani), *Dove lo Stato non c'è. Racconti italiani*, Torino, Einaudi, 1991 ; S. METHNANI (avec la collaboration de Mario Fortunato), *Immigrati*, Roma, Theoria, 1990.

(33) Cette nouvelle production littéraire fera prochainement l'objet d'une publication de la part d'un spécialiste de littérature comparée, A. Gnisci, professeur à l'université de Rome.

avec le pouvoir central français (34). La présence de la France et ses investissements dans les domaines où le suivi est de rigueur, la formation et la recherche surtout, a créé des exigences de continuité inéluctables. Si cette présence est parfois ressentie en Tunisie comme oppressante, elle n'en reste pas moins le phare où se croisent les multiples facettes de l'altérité euro-maghrébine.

La politique culturelle italienne en Tunisie non seulement n'a pas été l'expression d'un processus d'intervention systématique en moyens, en hommes et en compétences qui devraient répondre aux exigences mises en évidence par une analyse du milieu, mais elle a été abandonnée au bon vouloir du hasard, à la sensibilité et à la bonne volonté des responsables qui se sont succédés, favorisant tour à tour leurs propres penchants culturels, et les occasions du moment. Il en découle une activité culturelle vivante mais fragmentée, plus régionale que nationale, hétéroclite et non ciblée, plus spectaculaire qu'incisive, plus désintéressée et donc mieux acceptée que l'action française, à l'image d'ailleurs d'un pays dépourvu d'une organisation centralisée dont la souplesse étonne autant que l'éphémère. Encore un exemple : les deux pays n'ayant pas encore établi un protocole d'accord concernant l'équivalence des diplômes, un bon nombre d'italianisants continuent à être formés dans les universités françaises. Le deuxième atout, projeté vers le futur et qui devrait provoquer un réel enrichissement de l'imaginaire italo-tunisien, réside dans l'impressionnante flambée des échanges et de la présence italienne, en hommes et en produits, sur le marché tunisien. Mais là encore, si pour le chômeur tunisien l'Italie apparaît comme une chance et un espoir, la masse semble pour le moment encore loin d'une perception de l'Italie comme nouvelle puissance industrialisée, voire comme moteur d'une Europe du Sud capable de promouvoir une action économique et politique importante dans le concert de la Méditerranée ; cette perception n'a pénétré que dans les milieux d'affaires et dans certains milieux intellectuels et politiques, mais son poids dans l'imaginaire collectif n'est pas encore proportionnel à sa réelle importance ; là aussi sans doute parce que toute manifestation européenne passe encore par le filtre d'une évaluation qui se fait toujours par rapport à la France. Un autre exemple pour conclure : l'ouverture de la mosquée de Palerme et le projet faramineux de celle de Rome, qui ont fait couler tant d'encre en Italie, n'ont suscité en Tunisie qu'un intérêt relatif qu'exprime bien cette observation courante : il y a longtemps que les Français ont construit des mosquées !

L'analyse des rapports italo-tunisiens dans leur dimension géo-politique, historique et civilisationnelle a montré qu'il existe entre les deux pays un patrimoine dont l'épaisseur et l'étendue dépassent largement celui de tout autre pays européen, la France comprise. Cependant, nous pensons « décevant » l'imaginaire italo-tunisien en raison d'une connaissance réciproque qui n'a pas su aller au-delà du contingent, et qui s'est donc souvent limitée à des réalités locales sans être jamais objet d'un dessein organisé de la part

(34) Dans son étude, G. PERRIN *op. cit.*, donne les chiffres de la présence massive de la presse française au Maghreb.

d'un pouvoir central, comme ce fut le cas de la colonisation française. D'où ce rapport aisé, souple, mais encore occasionnel et irrégulier que l'Italie entretient avec la Tunisie. C'est bien ce qui apparaît, derrière les paroles du Président Ben Ali, répondant au cours d'une interview accordée au journal *Le Monde*, au journaliste qui lui demandait si l'Italie est un partenaire privilégié de la Tunisie par rapport à la France : « Entre la Tunisie et l'Italie, il y a de vieilles traditions d'amitié, comme une certaine familiarité. Des côtes tunisiennes dans la région de Kélibia, au Cap-Bon, on peut, par beau temps, voir à l'œil nu les lumières de la Sicile. Le français est la langue privilégiée de nos élites mais le vocabulaire technique de nos pêcheurs est italien. Et les Tunisiens font preuve de bien d'ingéniosité pour capter toutes les chaînes italiennes de télévision » (35).

Sur le socle dur de l'histoire et de la géographie, vient se greffer aujourd'hui une interaction croissante dans tous les domaines entre les deux rives qui façonne une nouvelle conscience méditerranéenne où de nouvelles entités régionales prennent forme et conditionnent de plus en plus le sens de l'altérité.

(35) ZINE EL ABIDINE BEN ALI, interview au journal *Le Monde*, 10 septembre, 1988.